

Comité consultatif transition écologique - compte rendu de la réunion du 01/02/2023

Présents : Mireille Banet, François Brocard, Christine Browaeys, Emmanuel Cappellin, René Costerousse, Joëlle Des Aubry, Diane Facomprez, Pierre Forêt, Freddy Martin, Frédéric Morin, Gilles Rayé

Excusés : Florence Pillant

A l'ordre du jour, le point sur les projets en cours :

- le photovoltaïque au village, pour contribuer aux énergies durables
- la gestion de l'eau (réservoirs de récupération d'eau)
- l'atlas de la biodiversité communale (ABC)
- Et proposition d'ouvrir le comité consultatif à de nouveaux entrants, le nombre de participants actifs ayant diminué depuis la mise en place du comité.

1- L'atlas de la biodiversité communale (ABC)

Cette année, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) réaffirme son soutien aux ABC en lançant un 8^{ème} appel à projets, mobilisant une enveloppe de 3 millions d'euros. Pour cette nouvelle édition, les communes et intercommunalités, ainsi que leurs partenaires associatifs, sont appelés à déposer leurs candidatures entre le 16 janvier et le 22 mars 2023 via la plateforme de dépôt Démarches simplifiées :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-atlas-de-la-biodiversite-communale-2023>

Il se pourrait que la 3CPS assure le portage du projet. La question est à l'étude. Gilles Rayé suggère d'intégrer aussi la commune d'Aubenasson, car Rémi Abel-Coindoz, le fils du maire, est intervenu sur l'ABC du Parc du Vercors (dans le cadre d'un service civique).

Information du 3/02/2023 : finalement, vu le délai pour répondre à l'AP de l'OFB, la communauté de communes préfère remettre cette opération à 2024. Le maire de Chastel-Arnaud, Frédéric Teyssot, serait partant pour rejoindre notre projet.

Il semble donc préférable de s'en tenir à l'unité géographique proposée au départ, en associant Saillans avec Véronne et Chastel-Arnaud (*voir doc. « Pré-étude pour un projet d'Atlas Communal de la Biodiversité (ABC) » du 3/02/2023*). Nous pourrions aussi bénéficier de l'expérience des ABC qui sont en cours de réalisation dans les communes du Parc du Vercors, en particulier les plus proches comme Crest et Beaufort-sur Gervanne.

Gilles Rayé évoque son expérience sur la communauté de communes de Chambéry où le coût pour le projet d'ABC a été de 5 000 € par commune (dont observation de chiroptères).

Ce projet devrait s'intégrer tout naturellement dans la dynamique du village, en lien avec les associations concernées par des activités de pleine nature : Rochecourbe Escapade, Vélo Club, Équi Sens, Atout Âne, Canoë Club Rivière Drôme, ACCA Saillans, Coopérative Citoyenne Saillansonne, Patrimoine au Pays des Trois Beccs, Office de Tourisme. Bien entendu, les enseignants et les enfants des écoles seront aussi associés aux activités.

Pierre Forêt évoque la « Fête du jardin », organisée par la Coopérative Citoyenne Saillansonne (CCS), qui aura lieu les 27-28-29 mai prochains. Les instituteurs de l'école y seront associés, avec pour thématique « adapter les enfants au changement climatique ». Il

semble donc évident d'y prévoir une intervention sur la biodiversité, avec Gilles Rayé pour présenter la démarche du projet d'ABC de Saillans.
On pourrait aussi présenter la maquette de claustra à lames fixes réalisée par Frédéric Morin.

Questionné sur les préconisations qui ont fait suite à la réalisation d'ABC, Gilles Rayé cite les décisions prises sur la préservation de vieux murs, ou de vieux arbres (classement en espace boisé protégé). La mise en place de plan de gestion avec le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) pour sauvegarder des marais. La redécouverte de vieux sentiers. L'intégration du petit patrimoine vernaculaire. Pour lui, l'intérêt est aussi de faire comprendre ce que représente la biodiversité.

Mireille Banet revient sur la question des pesticides. René Costerousse explique que son quartier du Villard est maintenant entouré de vignes, avec des traitements réguliers effectués à proximité de sa maison. Finalement, le projet d'ABC sera aussi l'occasion de revenir sur cette thématique, et son incidence sur les espèces.

Frédéric Morin propose aussi d'apporter son aide pour élaborer des pages html permettant de mettre en ligne les informations sur ce projet.

Pour terminer sur ce sujet, Pierre Forêt évoque la réunion organisée le jeudi 2 mars par la CCS : soirée projection/table ronde « Paroles de Paysans de la Drôme ».

Une réunion de travail avec Gilles Rayé a été fixée au mardi 21 février, de 9 h à 11 h, à la mairie, afin de préparer la réponse à l'appel à projet de l'OFB avec les membres élus du Comité.

2- Le photovoltaïque au village

Dès la fin 2021, le CC transition a travaillé sur le projet d'ombrières photovoltaïque pour le futur parking de la gare. On peut estimer la consommation électrique des bâtiments communaux à 90 000 kWh. Il restera donc un gap important pour les particuliers, la production annuelle des panneaux photovoltaïque ayant été estimée à 325 215 kWh par Dwatts.

François Brocard précise que cet équipement est lié au projet de passerelle sur la départementale pour lequel une consultation sera bientôt lancée. Par conséquent, on pourra envisager de commencer l'étude du projet d'ombrières sur le 2^{ème} semestre 2023.

Par ailleurs, la municipalité regarde s'il est possible d'équiper des bâtiments municipaux. L'implantation est impossible sur les toits de l'école (opposition des Bâtiments de France), sauf la classe le long du City Stade. On vérifie aussi la solidité des structures des bâtiments des Services techniques, avant d'envisager la pose de panneaux photovoltaïques. Emmanuel Cappellin fait remarquer qu'on pourrait aussi équiper le toit de la gare. Frédéric Morin regrette qu'il n'y ait pas un « droit citoyen » pour tous à la production photovoltaïque.

Emmanuel Cappellin nous informe que la centrale solaire villageoise de Montmartel aura une production électrique supérieure au besoin de l'habitat participatif (à proposer aux habitants). Pierre Forêt rapporte qu'après la livraison de la 3^{ème} commande groupée de kits d'autoconsommation photovoltaïque, on compte 70 installations réalisées chez les particuliers.

3- La gestion de l'eau (réservoirs de récupération d'eau)

Suite à l'intervention du SMRD sur la problématique de l'eau, le comité consultatif de transition écologique a décidé de constituer un petit groupe de travail, en partenariat avec la CCS, pour initier une démarche collective d'achat groupé de récupérateurs d'eau de pluie (voir CR réunion du 16/11/2022). Ce groupe de travail a rencontré Tao Carpentier (Biovallée) et le directeur de la Chignole à Crest qui serait d'accord pour assurer le rôle de plateforme logistique. Quelques entreprises ont été repérées pour fournir les équipements (dont le prix a beaucoup augmenté).

Pierre Forêt et Mireille Banet ont préparé un projet de questionnaire pour recenser les besoins (voir doc. fourni en réunion). Il faudra indiquer une fourchette de prix pour les récupérateurs et indiquer que la livraison et l'installation seront éventuellement un coût supplémentaire à prévoir. Un kit de filtration complètera l'équipement.

On propose de mettre le questionnaire en ligne et de le distribuer dans les boîtes aux lettres. Les questionnaires remplis pourront ensuite être remis sur place à la mairie, ou envoyés par courriel à la CCS.

Une réunion publique sera organisée quinze jours après pour échange avec les intéressés. Réunion le vendredi 10 février, 11 h, à la mairie pour compléter le questionnaire.

4- proposition d'ouvrir le comité consultatif

L'ensemble des participants est d'accord pour ouvrir le comité consultatif à de nouveaux arrivants.

Emmanuel Cappellin suggère de contacter les membres de l'ancien GAP Transition énergétique créé en 2016 par l'ancienne équipe municipale, pour voir s'ils sont intéressés. Communication envisagée : bouche à oreille, communication sur projets en cours,...

--- --

Information de dernière minute :

Emmanuel Cappellin a pris contact avec Gilbert Cochet, administrateur de la Réserve Naturelle du Grand Barry de l'ASPAS (Association pour la Protection de la Vie Sauvage). Il lui a parlé du projet d'Atlas communal de la biodiversité à Saillans. Il est maintenant au courant que les personnes impliquées dans le projet pourraient le contacter pour établir un partenariat ou des liens d'autre nature autour du projet d'Atlas sur la commune de Véronne (il a des pièges à caméra et des clichés de différents mammifères).

L'ordre du jour de la prochaine réunion sera à définir.

Prochaine réunion prévue le **mercredi 5 avril 2023** à 20 h, salle de réunion de la mairie